



Mairie de Larra

**-Commune de Larra-**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un le onze janvier à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Larra s'est réuni au lieu habituel de ses séances sur convocation régulière en date du 06 janvier 2021, sous la présidence de Jean-Louis MOIGN, Maire.

**Présents :** AMOUROUX Céline, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, DE SEQUEIRA Julie, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, DUBURC Sébastien, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, GOUMBALLA Saloua, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GOARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Catherine, MESSINA Nathalie, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

**Absents ayant donné procuration :** AUMARECHAL Vincent pour GOUMBALLA Saloua

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** Damien FOUCAULT

M. le Maire propose que le précédent compte-rendu soit validé au prochain conseil municipal car il n'a pas été envoyé aux conseillers, faute de signature.

**DIVERS**

**Réponses aux questions posées par Madame la Commissaire enquêteur**

Monsieur le maire rappelle que le PADD qui énonce les grandes orientations du PLU a été approuvé en 2018, et que le PLU arrêté, a été voté en février 2020.

Il n'y a eu aucune modification du PLU et aucune réunion de commission sur le sujet depuis cette date.

Les propositions de réponses étudiées en commission urbanisme sont présentées au conseil municipal et lues et commentées par M. le maire, avec appui du règlement graphique du PLU en projection vidéo.

Le document est joint en annexe.

Principaux commentaires :

- Demandes des PPA (Personnes Publiques Associées) retenues par la commune : zone d'activité de Gaousse remise à la surface initiale, suppression de l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) du Clos, suppression de la zone de commerces de l'OAP derrière la mairie, ajustements graphiques des trames vertes et bleues.
- Mixité générationnelle signifie qu'une partie des logements sera réservée aux seniors, donc pas d'impact sur les écoles.

M. le maire propose au conseil de voter sur les propositions de réponses.

Pour : 17

Contre : --

Abstention : 2 (DUBURC Sébastien, JUNCA-GOARDERES Alexandre)

### Questions diverses

- Cartes de vœux :

M. François a envoyé à chaque conseiller la liste des personnes pressenties pour l'envoi des vœux de la commune, sans réponse. La liste est arrêtée telle que envoyée.

- Information projets :

Deux dossiers demandés aux financements avant le 31 décembre 2020. Le café multi-services déposé sur la DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux) et le réseau chaleur sur le plan de relance.

Le maximum de subvention a été demandé, soit 80 % mais nos prévisions sont basées sur 50 %. L'étude de faisabilité est lancée pour 4 200 € TTC financée à 70 % par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

- Information Poste de DGS (Directeur général des services)
- Information Poste comptabilité
- Information Poste Agent d'entretien

- Prime CIA

Sans avertissement préalable, les arrêtés d'attribution n'ont pu être pris en décembre mais cela a été fait pour paiement en janvier. Cette prime ne concerne que les titulaires.

L'enveloppe 2019 est respectée à 50 € près mais cette année tout le monde a eu une prime et le minimum est de 100 €.

Mme Desnos interroge sur :

- La commission d'appel d'offre : M. le maire rappelle qu'elle a été mise en place en conseil municipal à l'été 2020 ; après vote, les membres de la commission d'appel d'offres sont sur le site de la mairie (Mme Amouroux, M. Holleman, M. Bodot).
- Antenne relais SFR : M. le maire rappelle qu'il avait invité tous les conseillers à une réunion spéciale pour débattre du sujet en novembre 2020, qu'il y a eu un vote pour rejeter la demande au vu de la crainte des riverains de voir se déprécier leur propriété, du manque d'explications fournies par SFR et du risque d'évolution en 5G.

La séance est levée à 19h40 et M. le maire propose de partager la galette offerte par la boulangerie de Larra, en respectant les critères de sécurité et les gestes barrières.

Le Maire,

Jean-Louis MOIGN

